



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du : 10 janvier 2019
(Exécution de l'art.32 du Code de l'Administration Communale)

Le dix janvier deux mille dix-neuf à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué dans les formes légales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Marion WALTER, Maire.

Présents : Mesdames, Cécile CARTON, Brigitte DUCHENE, Catherine FARGE, Marion WALTER & Messieurs Frédéric JARRAUD, Franck MORIN, Roger TESSIER.

Absents excusés : Mme Odette COISONN pouvoir Mme Marion WALTER

M. Jean ABONDANCE pouvoir Mme Catherine FARGE

M. Pierre MORIN pouvoir M. Franck MORIN

Absente : Mme Sandrine BEDIER

Mme Brigitte DUCHENE a été élue secrétaire de séance.

A 20 h 30, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité et signé par chacun des membres présents.

1./ EGLISE :

Les travaux ont repris le 5 novembre 2018. Le grutage de notre clocher et du beffroi a eu lieu le 21 novembre 2018 sous le regard de nombreux Livillois mais aussi de nombreuses personnes extérieures à notre village. Nous avons été pour quelques heures le point de mire du Vexin. Une vidéo a été mise sur le site internet de la commune.

La dépose du clocher et de son beffroi nous a permis de constater l'étendue des dégâts qui n'étaient pas visibles avant cette opération.

Le Maître d'œuvre fait actuellement l'estimation financière des travaux supplémentaires en tentant de respecter le plus possible le montant initial du marché.

2./ COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS :

• SMIRTOM :

Le contrat de ramassage des ordures ménagères étant arrivé à son terme, le syndicat a lancé un nouvel appel d'offres afin de renouveler le marché. Celui-ci a été attribué à la société SEPUR.

Vous avez pu constater à la suite de la distribution très tardive du calendrier de ramassage 2019 que les jours et horaires des tournées ont été modifiés. Depuis le 1^{er} janvier 2019 certaines collectes ont lieu le matin, d'autres l'après-midi.

Vos bacs doivent donc être sortis la veille au soir et rester présentés jusqu'au passage des véhicules de ramassage.

- **SIARP :**

Les membres du conseil municipal sont amenés à donner leur avis sur l'adhésion de la commune de NEUILLY-EN-VEXIN au SIARP.

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Donne à 2 VOIX CONTRE ET 8 VOIX POUR un avis favorable à l'adhésion de la commune de NEUILLY-EN-VEXIN au SIARP.

- **SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) Ennery-Hérouville-Livilliers**

Il a été constaté que le Château d'Eau d'Ennery est en très mauvais état. Une étude est en cours afin de mesurer l'étendue des travaux.

Une décision devra être prise quant à savoir si les travaux seront engagés ou si une nouvelle construction devra être envisagée.

- **CONSEIL ECOLE RPI**

Tout se passe bien à l'école de Livilliers malgré la fermeture d'une classe.

Les enseignants du regroupement scolaire (RPI) ont proposé l'installation de tableaux numériques dans toutes les classes élémentaires. Le dossier ENIR (écoles numériques innovantes et ruralité) a été élaboré conjointement entre le RP et l'équipe pédagogique. Il permettra la prise en charge financière de 50% du coût du projet par l'état. Le dossier a été transmis le 9 novembre 2018 à l'inspection académique pour étude.

- ✓ **COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

- **Salage - déneigement :** Comme chaque année pendant la saison hivernale qui s'est encore montrée très clémente, il a été décidé par la CCSI de poursuivre l'opération de salage et déneigement grâce à l'aide de nos agriculteurs que nous remercions pour leur efficacité.

- **Frelons asiatiques :**

La Communauté de Communes a pris en charge les frais de destruction de 72 nids de frelons asiatiques répartis comme suit :

Arronville (2), Auvers/Oise (9), Butry/Oise (6), Ennery (7) Epiais-Rhus (4), Frouville (1) Hédouville (2) Hérouville-en-Véxin (1), Labbeville (5), Livilliers (1), Ménouville (3), Nesles-la-Vallée (16), Vallangoujard (11) et Valmondois (4).

- **Contrat Aménagement Rural :**

Grâce aux subventions proposées conjointement par la Région et le Conseil Départemental, deux grands projets sont en cours :

- La création d'ateliers locatifs sur la zone d'activité des Portes du Vexin à Ennery ;
- La réhabilitation du Centre de Loisirs de Labbeville-la-Garenne qui sera mis à disposition des communes de la CCSI .

3./ DELEGATION POUR LE 1^{er} ADJOINT :

Un arrêté modificatif sera pris pour la délégation du 1^{er} adjoint qui pourra traiter les affaires générales en l'absence du Maire.

4./ FIBRE OPTIQUE :

Les travaux de câblage sont pratiquement terminés entre Livilliers et Génicourt. Les essais de fonctionnement sont actuellement en cours. Une réunion publique ou un forum seront organisés très prochainement afin d'apporter aux administrés toutes les informations sur le fonctionnement de la fibre optique et d'envisager la commercialisation avec les différents prestataires.

5./ RUE (Répertoire Unique Electoral).

Avec le passage au RUE, les administrés auront la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales 6 semaines avant 1 scrutin, soit en mairie soit sur internet.

D'autre part une nouvelle commission administrative a été créée. C'est une commission de contrôle. Elle est composée d'un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un représentant du Tribunal de Grande Instance. Celle-ci devra se réunir au moins une fois par an. C'est le conseiller municipal qui préside la commission.

6./ QUESTIONS DIVERSES :

- Route du Cimetière : Pour le passage de la ligne électrique en 400 000 volts, entre Cergy et Persan, la société RTE a installé deux entreprises sur la commune BOUYGUES et SPIE Batignolles. Malheureusement les passages journaliers d'énormes camions de chantier ont totalement détérioré la route du cimetière et ses bas-côtés. Nous avons exigé la réfection complète de la voie et nous devrions obtenir la prise en charge totale des travaux.
- TAMBOUR : A la suite de la mise en place de notre site internet, la rédaction du Tambour est abandonnée. Mais afin de ne pas pénaliser les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur ou qui ont du mal à manipuler le matériel informatique, la création d'un flyer appelé TAMBOURIN sera distribué 3 à 4 fois par an et relatera les informations communales les plus importantes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 23h00

Pour extrait, en Mairie le 17 janvier 2019

Le Maire
Marion WALTER

